



Compte rendu de la réunion du 3^{eme} Conseil d'École « Maternelle du RPI Chamarande – Torfou » du vendredi 23 mai 2014

Étaient présents :

Madame Marie-Christine Arnault, directrice et enseignante PS-MS
Madame Virginie Sérèmes, enseignante MS-GS
Monsieur Robert Poittevin Délégué Départemental de l'Éducation Nationale
Madame Marie-Hélène Jolivet-Béal, Maire de Chamarande
Madame Sandrine Dubois, vice-présidente de la Commission Scolaire de Chamarande
Madame Anne Bourges, membre de la Commission Scolaire de Torfou
Monsieur Jacques-André Régnier, représentant des parents d'élèves
Madame Cécile Boulmier, représentante des parents d'élèves
Monsieur Benjamin Morillon, représentant des parents d'élèves

Absents :

Madame Anne Rivière, représentante des parents d'élèves (excusée)

L'ordre du jour a été suivi et les différents points ci-dessous discutés :

Projet d'école et autres projets

Pour mémoire, le projet d'école s'articule autour de quatre objectifs :

- Acquérir un langage oral riche, organisé et compréhensible, enrichir le lexique, s'exprimer dans un groupe, raconter, se faire comprendre,
- Entrer dans le monde de l'écrit, enrichir son imaginaire et sa culture littéraire,
- Maîtrise de la comptine numérique. Savoir compter jusqu'à 30 et dénombrer une quantité,
- Acquérir des références culturelles et s'exprimer par les arts, stimuler l'expression plastique, développer le plaisir d'écouter les autres et de chanter ensemble, se produire devant un public

Etant l'un de ses supports, cette année encore le cahier de vie a bien fonctionné.

Les MS-GS et les élèves de cycle 3 ont participé au projet de web-radio (enregistrement au micro d'exposés effectués par les élèves). La web-radio a permis un travail sur le langage oral, les médias, une découverte de ce que sont un reportage ou une interview. La web-radio est en ligne sur le site de l'école élémentaire Bolifraud : <http://www.ec-bolifraud-chamarande.ac-versailles.fr/>

Les GS, en lien avec la classe de CP de Chamarande, ont travaillé sur le Kamishibai. Une Histoire commune a été inventée, les écrits se font à l'élémentaire et les images en maternelle.

Les MS-GS participent, depuis février, au film d'animation sur le thème des couleurs, en lien avec la classe de CE2-CM1.

Une exposition, pour les deux classes de l'école, est prévue en fin d'année.

Après la préhistoire, les MS-GS ont travaillé en début d'année quelques contes traditionnels (Le petit sapin, Roule galette et Hansel et Gretel) ce qui a permis de faire un travail sur la fabrication des galettes, le goût sucré/salé ou encore de réaliser une maison en biscuits.

Les MS-GS travaillent en ce moment sur le thème de la Grèce Antique.

Les MS-GS ont fait en février, une sortie au parc de Chamarande pour visiter l'exposition « Vues ».

Les MS-GS, accompagnés des CP-CE1 de Chamarande ont fait un pique-nique à l'école de Torfou et pu assister en avant première au spectacle sur le thème du cirque qui a été monté par les enfants de la classe de l'école de Torfou. Une vidéo de ce spectacle sera sans doute présentée lors de la fête de fin d'année.

Les PS-MS quant à eux, ont travaillé cette année sur le thème du petit-déjeuner. Le chocolat, le lait, le beurre, le pain et la confiture ont été abordés. D'où viennent ces produits, comment sont-ils fabriqués ?, etc.

Les PS-MS ont aussi travaillé sur les animaux (ceux qui ont des poils, des plumes, ceux dont les petits grandissent dans le ventre ou ceux qui pondent des œufs, etc).

La classe a fait une sortie à la ferme de la Ferté-Alais pour y découvrir les animaux et voir la fabrication du beurre.

De manière concomitante, les PS-MS travaillent aussi sur le monde végétal. La classe a fait des sorties en forêt de Chamarande, s'est inscrite à l'opération « Mini jardin extraordinaire ». Les enfants ont trié, comparé, observé des graines mystères avant de les planter pour découvrir à quelles plantes elles correspondaient. Ils sont allés régulièrement au jardin pour découvrir les senteurs des plantes aromatiques (thym, romarin, ciboulette, céleri branche), ont observé les arbres fruitiers (poirier, cerisier, pommier) ou la vigne, ont semé des radis et de la salade, et enfin ont récolté des fraises qui avaient été plantées l'année dernière.

Toujours en PS-MS, les enfants ont travaillé sur les indiens (comment ils vivaient, leurs habitations, leurs vêtements, etc).

Les enfants des deux classes sont allés une fois par mois à la bibliothèque et y retourneront pour un spectacle le 13 juin.

Un spectacle de fin d'année est prévu même si aucune date n'est encore avancée.

La coopérative scolaire / La Caisse des Ecoles:

Il n'y a pas eu de subvention municipale pour la coopérative scolaire cette année.

La coopérative scolaire disposait d'un peu plus de 90 euros en début d'année. La participation des parents a rapporté 1121 euros, la photo de classe 407 euros.

Les dépenses sont de 90 euros pour l'OCCE (Organisme de Contrôle des Coopératives Scolaires), de 370€ pour le spectacle des 3 chardons, de 912€ euros pour des dépenses diverses ou de matériel pour les travaux manuels.

Actuellement la coopérative scolaire dispose d'un solde de 253 euros.

La Caisse des Ecoles a financé à hauteur de 2400 euros les projets et sorties de l'école maternelle.

Sécurité :

Les exercices de sécurité qui ont été faits au mois de septembre, janvier et mai se sont bien passés, tous les enfants étaient dehors en moins d'une minute. L'exercice de confinement (les enfants dans la cour doivent rentrer dans l'école et toutes ses issues doivent être fermées) s'est lui aussi bien passé même s'il a nécessité plus de temps (env. 3 minutes). Lors de cet exercice, il

n'a pas été possible de fermer la vanne du gaz, la vanne était bloquée (pour le moins trop dure à tourner). Monsieur Caratis (Vice-président de la Commission Travaux de la mairie) est passé par la suite et a réussi à manœuvrer la vanne. Néanmoins, il faut corriger ce problème de sécurité afin que la vanne puisse être fermée par le personnel de l'école, rapidement, en cas d'urgence.

La directrice fait remarquer que dans la mallette de sécurité de l'école, il manque des piles de rechange pour la radio et une lampe de poche.

Les délégués des parents d'élèves font remarquer que ce manque de piles est récurrent chaque année et qu'ils se proposent de se charger de l'achat d'une radio à dynamo (env. 10 euros) et d'une lampe de poche du même acabit (env. 10 euros aussi).

NDLR (27 mai 2014) : Ces deux achats ont été effectués et le problème est donc réglé.

Prévisions des effectifs pour 2014/2015 :

A ce jour il n'y a que 9 inscriptions sur Chamarande pour la petite section.

L'effectif pour l'année prochaine serait donc, en tablant sur 12 inscriptions, de 47 enfants en maternelle se répartissant en 12 petits, 16 moyens et 19 grands.

La répartition des enfants de MS entre la classe de Marie-Christine Arnault et celle de Virginie Sérèmes se fait suivant la date de naissance des enfants, sauf cas particulier, ceci afin d'avoir deux classes équilibrées.

16 GS vont passer au CP.

Une session d'accueil des futurs nouveaux PS se fera dans la semaine du 23 juin.

Réforme des Rythmes scolaires (semaine de 4 jours et demi)

Madame le Maire de Chamarande indique que suite au vote organisé entre les enseignants d'élémentaire et de maternelle et les parents délégués d'élémentaire et de maternelle pour choisir entre les deux schémas horaires restants, c'est le schéma horaire ci-dessous qui remporte la majorité des suffrages :

Début de la classe : 9h00

Pause méridienne de 12h00 à 14h00

Fin de la classe: 16h15

Pas de NAP, sauf de manière ponctuelle.

Demi-journée supplémentaire le mercredi ou le samedi, avec classe de 9h à 12h.

Avec bien sur :

Garderie du matin entre 7h et 9h00

Garderie du soir entre 16h30 et 19h30, le temps tampon entre 16h15 et 16h30 étant une récréation non facturée aux parents.

La mairie va donc porter cette proposition à la Communauté de Communes, c'est en effet celle-ci qui va décider au final.

La demi-journée supplémentaire sera le mercredi ou le samedi, rien n'est décidé. Notez que la Communauté de Communes a fait une demande et monté un PEDT (Plan Educatif de Territoire) pour le samedi.

Les représentants de parents d'élèves de Maternelle et les enseignantes indiquent que ce planning correspond (à quelques minutes près) à ce qu'ils avaient élaboré. Ils considèrent que ce planning va dans l'intérêt de l'enfant en répartissant le temps scolaire de manière régulière sur la semaine, en privilégiant les apprentissages le matin et en limitant l'allongement de la pause méridienne.

La réforme donnant la possibilité réglementaire de faire commencer la sieste durant la pause méridienne, ceci sera mis en place à la maternelle de Chamarande. Les petits qui mangent à la cantine pourront commencer la sieste entre 13h et 13h30 sous la responsabilité du périscolaire. L'organisation pour ceux qui ne mangent pas à la cantine reste à mettre en place.

Restauration scolaire / Pause méridienne

La délégation de la gestion de la restauration scolaire à la Communauté de Communes sera de mise pour la rentrée 2014. Les Représentants des Parents d'Élèves indiquent qu'il n'y a eu aucune information auprès des parents concernant la nouvelle organisation, en particulier, l'obligation d'avoir une carte du périscolaire de la communauté de commune pour que les enfants puissent manger à la cantine.

Lors de leur dernière visite de la cantine, les Représentants des Parents d'Élèves ont remarqué que le nombre de verres était juste suffisant, puisqu'il n'y en a que trois de plus que le nombre d'enfants. Il serait opportun d'en racheter quelques neufs sachant de plus que certains verres sont en fin de vie car très usés.

Les Représentants des Parents d'Élèves trouvent qu'il est dommage lorsqu'il y a du soleil, du fait de l'orientation plein sud de la cantine et de l'absence de rideaux, de devoir fermer les volets de la cantine, rendant le réfectoire peu accueillant puisque dans une certaine pénombre. Madame le Maire indique que les classes seront prioritaires si un achat de rideaux est décidé.

Les Représentants des Parents d'Élèves trouvent anormal que les fruits comme les fraises ou les kiwis soient servis dans les verres de boisson des enfants. Dans le même ordre d'idée, que les oranges, les mandarines et certains fromages soient servis à même la table. La cantine dispose d'assiettes à dessert en quantité suffisante et d'un lave vaisselle.

Les maternelles semblent ne pas profiter, lors de la récréation de la pause méridienne, de la mallette de jeux de cours proposée par la Communauté de Communes. En effet, il n'existe qu'une mallette commune pour l'élémentaire et la maternelle et que celle-ci reste à l'élémentaire. Madame le Maire propose aux Représentants des Parents d'Élèves de voir le problème directement avec le responsable de la pause méridienne à la Communauté de Communes.

Les Représentants des Parents d'Élèves indiquent vouloir participer à la commission menus. Madame le Maire les renvoie sur le responsable de la pause méridienne à la Communauté de Communes.

Les Représentants des Parents d'Élèves se sont étonnés que lors du dernier épisode de pollution atmosphérique (alerte rouge aux particules fines), les enseignantes avaient appliqué des consignes - données par l'académie - pour adapter les activités en extérieur des enfants alors que ce n'était pas le cas pour les surveillantes de la pause méridienne qui étaient sous la responsabilité de la Mairie.

Madame le Maire indique ne pas avoir eu vent de consignes particulières pour les enfants en cas de pollution.

Les Représentants des Parents d'Élèves indiquent que si des consignes sont de mise pour les activités du matin et de l'après-midi, il faut qu'elles existent aussi pour le midi, la pollution ne faisant pas, elle, de pause méridienne.

La vice-présidente de la commission scolaire indique que de toute façon, à partir de l'année prochaine c'est la Communauté de Communes qui sera responsable du périscolaire et qu'il faut donc voir ça avec eux.

Les Représentants des Parents d'Élèves ont eu écho que des surveillantes de la pause méridienne avaient traité un enfant de « peste » devant certains de ces camarades et parents d'élèves. Les Représentants des Parents d'Élèves trouvent qu'un peu de retenue dans certains propos serait appréciable.

Entretien de l'école et des jeux. Travaux

La cabane à vélo, en très mauvais état, a été consolidée, mais nécessite encore des réparations.

Certains vélos sont cassés ou nécessitent des réparations. Accompagnés de la Directrice, les Représentants des Parents d'Élèves ont listé les achats et réparations à effectuer : 4 poignées en caoutchouc, deux paires de pédales, quelques vis à resserrer.

La directrice indique qu'il serait bien que les vélos ne restent pas dans la cabane durant les grandes vacances. Madame le Maire indique qu'il ne sera pas possible de les entreposer dans l'école car le sol va être décapé, elle propose qu'ils soient entreposés aux ateliers municipaux.

La cour est en mauvais état, il est temps de la refaire. Madame le Maire en est consciente et indique qu'elle va voir comment budgétiser cette réfection, mais que de toute manière, aucune réfection ne pourra avoir lieu dans les deux années à venir.

L'évacuation des eaux de pluie de la cour pose problème lors des gros orages. L'eau se concentre au niveau du portail rendant l'accès de l'école périlleux sauf à avoir les pieds trempés.

Les Représentants des Parents d'Élèves indiquent que l'accès de l'école (une marche au niveau du portail, deux marches au niveau de l'auvent) n'est pas très pratique pour les parents qui viennent entre autre avec des poussettes.

Dans le même ordre d'idée, le trottoir n'étant pas très large devant l'école, ils proposent que si des travaux devaient à l'avenir être réalisés, soit étudié la possibilité d'élargir le trottoir en empiétant sur la chaussée qui, elle, est très large.

Le couvercle du bac à sable a été mis en place, le bac rempli avec du nouveau sable.

La bordure du bac à sable est très dégradée, le bois est pourri, arraché à certains endroits et cela devient dangereux pour les enfants. Un changement des 4 planches qui forment la bordure est nécessaire.

La petite rambarde en bois au fond de la cour a été complètement changée. Une nouvelle rambarde plus large, pouvant donc faire office de petits bancs pour les enfants, a été installée. Les Représentants des Parents d'Élèves comme les enseignantes saluent ce remplacement qui ravit les enfants.

Les Représentants des Parents d'Élèves ont remarqué que la clôture à l'angle de la rue de la Victoire et de la rue des Frères Bolifraud était en très mauvais état. N'importe qui peut s'introduire facilement dans l'enceinte de l'école par là, sachant que de plus cette zone est située hors de vue des adultes. C'est un problème de sécurité et les Représentants des Parents d'Élèves demandent qu'une réparation soit réalisée au plus vite.

La directrice interroge madame le Maire à propos de la réfection des murs du vestiaire. Madame le Maire indique qu'un devis va prochainement être demandé à un artisan. Les Représentants des Parents d'Élèves indiquent que la proposition de certains parents d'investir un peu de temps dans la réfection des murs du vestiaire de la maternelle est toujours de mise. Madame le Maire répond qu'elle verra fonction du montant du devis.

A l'occasion de la réfection des murs, la directrice demande que les porte-manteaux du vestiaire puissent être remplacés par des modèles à deux têtes afin de rendre plus simple l'accrochage des sacs et des manteaux des enfants.

Il faudrait poser un butoir pour la porte extérieure des toilettes afin que celle-ci ne bute pas contre le mur lorsqu'on l'ouvre.

La directrice indique que de nombreuses personnes appellent l'école au téléphone en pensant que c'est la mairie. Ces gens trouvent le numéro dans les annuaires sur internet. En effet, comme c'est la mairie qui a ouvert la ligne de l'école, c'est sous ce nom que le numéro apparaît. Les Représentants des Parents d'Élèves indiquent qu'il suffit d'appeler les services clients des annuaires en cause pour faire corriger l'erreur.

RPI

Il y a des relations entre Chamarande et Torfou. La classe de MS-GS est allé à Torfou en début et en fin d'année, et a correspondu par courrier en cours d'année.

Un Conseil de Cycle va se tenir prochainement afin de faire la répartition des classes d'élémentaires entre Chamarande et Torfou.

Suite à l'organisation qui sera alors décidée – organisation qui ne sera pas obligatoirement identique à celle de cette année – une répartition des enfants entre Chamarande et Torfou sera faite si nécessaire, en tenant compte de certains critères objectifs et en s'efforçant de faire des classes de niveau homogène. Les enseignantes rappellent que cette répartition est du ressort exclusif de l'équipe pédagogique.

Questions diverses

Les Représentants des Parents d'Élèves posent la question de savoir si le projet d'autoroute ferroviaire qui passerait par Chamarande a un quelconque impact sur l'école, celle-ci étant proche de la ligne de chemin de fer. Madame le Maire indique que les trains de ferroutage passeront la nuit et que ceci n'aura donc aucune conséquence sur l'école.

Remerciements :

Les Représentants de Parents profitent de l'occasion pour remercier l'équipe éducative ainsi que la mairie qui leur a fait confiance et permis de s'impliquer de manière très constructive dans la vie de l'école.

Les Représentants de Parents tiennent aussi à remercier l'ensemble des parents d'élèves pour le mandat qu'ils leur ont donné et la confiance qu'ils leur ont témoigné cette année.

Fin de la réunion du conseil d'école.

Pour les Représentants des Parents d'Élèves,
Chamarande, le 2 juin 2014

Pour toute question ou remarque, n'hésitez pas à contacter vos Représentants de Parents d'Élèves, de visu à l'école ou par mail à l'adresse parentsdeleves.bastard@orange.fr

Vous retrouverez aussi diverses informations concernant l'école de vos enfants sur notre site web à l'adresse : <http://maternelle.regnier-schmit.net/>